



LIGUE  
REUNIONNAISE  
DE FOOTBALL

# Procès-verbal du Comité Directeur

**Date : 06 janvier 2025**

**Lieu : siège de la LRF à Saint-Denis**

**Heure : 17H00**

---

**Présidence : M. Rosaire MORISCOT**

---

**Présent(e)s :** Mme Christine LEBON, Ms Younoussa ABDILLAHY, Yoann BOURGE, Jacky AMANVILLE, Jean François CORRE, Bruno FONTAINE, Thierry GUICHARD, Patrick LAURET, Guillaume OGNARD, Bernard PARIS, Eddy PONIN, Jean Albert ROLLIN, Daniel ROUVIERE, Jean Hugues TOSSEM, Shakir AKHOONE ;

**Procurations :** Mme Isabelle ABELARD (procuration M. Rosaire MORISCOT), Jean Jacques DUCRET (procuration J. AMANVILLE), Yves ETHEVE (procuration M. Rosaire MORISCOT), Marius HOAREAU (procuration J. AMANVILLE).

---

**Assiste : M. Dominique GOUMANE**

---

## Ordre du jour :

- Mots du Président.
- Validation du PV de l'AG ordinaire du 8 décembre 2024.
- Mise en place des Commissions 2025.
- Rencontre des clubs des pratiques diversifiées (Féminines, Vétérans, Futsal, Entreprises).
- Règlement du Trophée des Champions.
- Charte d'Engagement, d'Ethique et de Neutralité des élus de la LRF.
- Cotisations des membres individuels 2025.
- Validation des grades arbitres.





## **1. Mots du Président**

Monsieur Rosaire MORISCOT informe les membres de son récent déplacement à Paris pour assister à l'Assemblée Fédérale de la FFF. Il en ressort les éléments suivants :

- L'élection de Monsieur Philippe Diallo en tant que nouveau Président de la Fédération Française de Football.
- Le renforcement des relations entre la Ligue Réunionnaise de Football (LRF) et la FFF, accompagné d'une vision commune pour le développement du football réunionnais.
- Une annonce majeure : Monsieur Philippe Diallo prévoit de visiter La Réunion en 2025. Cette visite est perçue comme une opportunité pour mettre en lumière les spécificités et les besoins du football réunionnais.

## **2. Validation du PV de l'AG ordinaire du 08/12/2025**

Après présentation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 8 décembre 2024, celui-ci est soumis au vote afin de le valider.

***Validé à l'unanimité***

## **3. Mise en place des commissions 2025**

Respectivement à l'article 13 du Règlement de l'Administration Générale de la LRF, le Président propose les commissions suivantes ainsi que leur Président respectif :

Régionale Sportive	Mme Christine LEBON
Football Diversifié	Jacky AMANVILLE
Commission Féminine	Géraldine MARSHALL
Régionale Arbitrage	Bernard PARIS
Commission Médicale	Jean-Jacques DUCRET
Régionale Jeunes – Football Animation	Patrick LAURET
Régionale Jeunes – 14/17 ans	Stéphane FONTAINE
Commission Océan Indien	Jean-Albert ROLLIN
CRTIS	Guillaume OGNARD
Commission Régionale du Statut de l'Éducateur	Daniel ROUVIERE
CTR	Jean-Albert ROLLIN Shakir AKHOUNE
Statut de l'arbitrage	Stéphane FONTAINE





LIGUE  
REUNIONNAISE  
DE FOOTBALL

CRISE	Yoann BOURGE
CAFR	Daniel ROUVIERE

Certaines présidences de commissions sont toujours à l'étude et feront l'objet d'une nouvelle concertation.

***Validé à l'unanimité***

#### **4. Rencontre des clubs des pratiques diversifiées**

Le président de la Ligue, dans le respect des engagements pris et dans un souci de dialogue et de collaboration, demande aux futurs présidents des commissions de planifier des rencontres spécifiques avec :

- Les clubs de football diversifié, incluant le futsal.
- Les clubs de football féminin.
- Les clubs de football vétérans.

L'objectif de ces rencontres est de définir ensemble les cadres des compétitions, de recueillir les besoins des clubs, et de proposer des solutions adaptées aux attentes locales.

#### **5. Organisation du Trophée des Champions et des Championnes**

Il est proposé de doter le Trophée des Champions et des Championnes d'un cadre officiel et d'un règlement. Il est procédé à la lecture de la proposition de règlement par le Directeur, structurant ainsi le cadre officiel de cette compétition. (Annexe 1)

***Règlement validé à l'unanimité***

#### **6. Charte d'Engagement, d'Ethique et de Neutralité des élus de la LRF**

Une charte destinée aux élus du Comité Directeur est présentée, détaillant les principes d'éthique, de neutralité et d'engagement attendus des membres.

Une lecture complète de la charte est réalisée afin de garantir une compréhension collective. L'objectif de cette charte est de renforcer la transparence et l'intégrité des membres élus au sein de la gouvernance de la LRF. (Annexe 2)

La charte sera transmise par courriel aux membres pour une étude approfondie et sera soumise à validation lors de la prochaine séance du Comité Directeur (CoDir).





**LIGUE  
REUNIONNAISE  
DE FOOTBALL**

## **7. Cotisations des membres individuels 2025.**

Le Comité Directeur fixe le montant de la cotisation annuelle des membres individuels de la Ligue à 20 euros.

***Validé à l'unanimité***

## **8. Passage de grade arbitre**

La Régionale d'arbitrage, à la suite des examens théoriques et pratiques de la saison 2024, propose de nommer les arbitres suivants à compter du 1er janvier 2025 :

**Au grade de R1 :**

- M. MADI MOUSSA Madi
- M. LUDOVIC Mathieu

**Au grade de R2 :**

- M. POTHIN Mickael
- M. ANLI ANLI Mohamed

**Proposition validée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé le Président de la Ligue lève la séance du CoDIR à 18h45.

Le Secrétaire Général  
M. Yoann BOURGE

Le Président  
M. Rosaire MORISCOT